

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2021-005

Réunion du 6 avril 2021

**Objet : Subvention exceptionnelle 6 000ème
abonné FttH**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le bureau, réuni le 6 avril 2021 en visioconférence,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

- D'adopter le présent rapport de Monsieur le Président relatif à l'attribution d'une subvention exceptionnelle au 6 000ème abonné;
- D'approuver le versement de cette subvention après inscription des crédits budgétaires à la prochaine décision budgétaire.

- Nombre de voix pour : 7

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Évreux, le 6 avril 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché



Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr